



Réf: GB6 036- OWG-EFMLS – Prolongation du délai pour les intrants

23 avril 2015

## NOTIFICATION

### Troisième réunion du Groupe de travail ad hoc à composition non limitée chargé d'améliorer le fonctionnement du Système multilatéral d'accès et de partage des avantages

#### Prolongation du délai pour l'envoi des intrants

Chère Madame / Cher Monsieur,

J'ai le plaisir de me référer aux intrants demandés par le Groupe de travail ad hoc à composition non limitée chargé d'améliorer le fonctionnement du Système multilatéral d'accès et de partage des avantages (Groupe de travail), pour examen à sa troisième réunion.

Le Groupe de travail a invité (1) les membres du Groupe de travail à soumettre les parties de texte qui y sont précisées ; (2) les parties prenantes du secteur semencier à présenter des propositions pour un seuil minimal d'incorporation ; et (3) toutes les parties intéressées à partager leurs analyses sur les modalités possibles de mise en œuvre d'un modèle de souscription dans le contexte de l'article 6.11 de l'ATTM et dans un contexte plus large, sans perdre de vue la nécessité de rendre ce modèle attrayant pour les utilisateurs.

Suite aux notifications GB6-031 et GB6-035 et compte tenu de la reprogrammation de la troisième réunion du Groupe de travail du 2 au 5 juin 2015, la date limite pour recevoir les intrants a été remise au **22 mai 2015**.

Pour toute requête ou demande d'informations supplémentaires, veuillez contacter le Secrétariat du Traité international à l'adresse :

[PGRFA-Treaty@fao.org](mailto:PGRFA-Treaty@fao.org)

Dr Shakeel Bhatti

Secrétaire

Traité International sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture

00135 Rome, Italie

Je vous prie d'agréer, Madame/ Monsieur, l'assurance de ma très haute considération.

Shakeel Bhatti

Secrétaire de l'Organe directeur

Traité International sur les Ressources Phytogénétiques

Pour l'Alimentation et l'Agriculture